

À la clinique d'optométrie Vision-Ère, les professionnels ont à cœur votre santé oculaire ainsi que votre confort visuel. C'est pourquoi vous bénéficiez d'une belle variété de gammes de produits couverts par une garantie remarquable.

Ajustement

Vision-Ère vérifiera, ajustera et nettoiera gratuitement vos lunettes de prescription et vos lunettes solaires achetées chez nous, aussi souvent que nécessaire, aussi longtemps que vous les possèderez.

Montures

Vision-Ère réparera ou remplacera votre monture si elle se brise ou s'il y a un défaut de fabrication, peu importe la raison, et ce, sans frais à l'intérieur de la première année suivant la date que nous recevons la commande à notre clinique. Durant la 2e année de la garantie, si nous devons remplacer une pièce de la monture, vous devrez payer 50% du prix de la pièce ou 50% du prix de la monture complète, selon les politiques du fournisseur de la monture. Si pour une raison ou une autre, un changement de lentilles est nécessaire, vous paierez 50 % du prix de ces dernières. Également, si pour une raison ou une autre, vous regrettez votre choix de lunette et désirez changer votre monture, vous aurez 60 jours à partir de la date à laquelle nous recevons votre commande à notre clinique pour le faire. Vous devrez payer 50% du prix de la 2e monture et les lentilles ophtalmiques seront remplacées sans frais en échange de la garantie anti-égratignures.

Lentilles ophtalmiques

Vision-Ère remplacera au besoin vos lentilles ophtalmiques de prescription, traitées anti-égratignures et antireflets, à l'intérieur d'UN AN suivant la date à laquelle nous recevons votre commande à notre clinique. Cette garantie se limite à un seul remplacement par lentille. Si dans la 2e année vous devez remplacer le modèle de votre monture, car elle est brisée et qu'elle n'est plus disponible, nous remplacerons vos lentilles à 50% avec la même prescription que pour l'achat initial.

Adaptation

Les professionnels de Vision-Ère remplaceront vos lentilles de lunettes ou lentilles cornéennes jusqu'à 60 jours suivant la date de réception de votre commande à notre clinique si vous éprouvez un inconfort visuel persistant résultant de l'adaptation à votre prescription. Aucun crédit ne sera accordé pour des lentilles de valeur inférieure. Le client devra payer la différence pour l'achat de lentilles de valeur supérieure. Cette garantie s'applique sur les lunettes prescrites par l'un de nos optométristes et effectuées chez Vision-Ère.

Lunettes solaires

Les lunettes solaires avec ou sans prescription sont garanties un an contre les défauts de fabrication. Vision-Ére remplacera votre lunette solaire par le même modèle ou par un modèle de valeur équivalente si celui-ci n'est plus disponible. Les lunettes solaires ne sont pas couvertes contre les bris inhabituels, les égratignures, la perte ou le vol.

Service de laboratoire sur place

Chez Vision-Ère, grâce à notre laboratoire sur place, nous pouvons vous offrir le service de lunette prête la journée même, et ce, pour un grand nombre de prescriptions. Également, lors du changement de vos lentilles sur la garantie égratignure, vous ne perdrez votre lunette qu'une journée au lieu d'une semaine.

Politique de remboursement

Notre engagement envers la qualité vous assure que les produits prescrits que nous vous vendons pour corriger votre vision sont spécifiquement conçus pour répondre à vos besoins personnels, selon des paramètres qui vous sont uniques. De plus, votre achat comprend le service d'une personne qualifiée pour vous conseiller dans vos choix de produits. Nous ne pouvons donc pas offrir de remboursement une fois qu'un paiement partiel ou complet ait été reçu.

Application de la garantie

Pour bénéficier de la garantie, vous devez rapporter la marchandise en question dans le délai prévu. Les garanties ne s'appliquent pas dans les cas de perte, de vol ou de modifications de la prescription.

Exclusion

La garantie ne s'applique pas aux lunettes de sécurité, aux forfaits (prix global monture et lentilles) ou autres protecteurs oculaires.

Nous tenons à vous remercier pour votre confiance. Merci d'encourager l'emploi local.

663, 3º Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1S7 Téléphone : 819-824-4703 – Télécopieur : 819-824-9200